



UNION FEDERALE DES RETRAITES DES FINANCES CGT

à Monsieur le Secrétaire Général de BERCY

Au MINEFI les budgets attribués à l'action sociale « retraités » fondent comme neige au soleil, alors les besoins s'accroissent fortement :

- **augmentation significative du nombre de retraités, qui va exploser dans les toutes prochaines années**
- **appauvrissement qui s'installe et qui frappe plus particulièrement les femmes (conséquence, en particulier, du temps partiel contraint)**
- **rajeunissement de la population retraitée qui exprime des besoins nouveaux**
- **logement,**
- **conséquences des dérèglements climatiques, ...**

Face à cette situation , nous revendiquons avec la Fédération des Finances CGT :

- **le maintien et la remise à niveau de l'aide à domicile**
- **le déblocage immédiat d'aides financières aux pensionné(e)s en difficulté,**
- **l'attribution d'une subvention aux retraités séjournant en longue durée en maison de retraite**
- **la mise en place d'un suivi en matière de besoin de logement et d'un suivi social et médical des cas sociaux**
- **l'accès subventionné des retraités aux restaurants administratifs**
- **l'institution d'une aide conséquente aux loisirs collectifs**

À cette fin il convient de procéder - **à tous les niveaux** - avec les organisations syndicales à une évaluation contradictoire des besoins.

Enfin cette évaluation doit prendre en compte le grave problème posé par la pénurie des moyens en personnel mis à la disposition des services sociaux .Il y a là aussi urgence à renforcer les effectifs de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales et de personnels administratifs.

Il faut donc une budgétisation réelle et qui soit à la hauteur des exigences d'une action sociale digne de ce nom au service des retraités des Finances.

Simple question de bon sens : il nous paraît indispensable que les retraités siègent au sein des organismes paritaires concernés.

Paris, le 11 février 2010.